

ASSEMBLEE GENERALE  
8 juin 2011  
Collège Louis Pasteur à Saint-Rémy

**ORDRE DU JOUR :**

9 h : accueil des participants  
9 h 30 : ouverture de l'assemblée générale. Présentation du collège par Mme Pageaud, principale  
9 h 40 : rapport d'activité  
10 h 45 : rapport financier  
11 h : rapport du commissaire aux comptes  
11 h 10 : Orientations 2011- 2012  
11 h 50 : débat et vote des rapports ; Fixation des cotisations 2012 ; élections au conseil d'administration  
12 h : Intervention des personnalités  
12 h 15 : Clôture de l'assemblée générale ; verre de l'amitié.

**Personnalités et représentants d'associations ou d'institutions**

Mme Joëlle MARZIO Vice présidente du Conseil Général  
M. Paul BARDAY représentant F.S.U  
M. Armand LUBRAND-LAVADERA représentant le Secours Populaire Français de Mâcon  
Mme Antonia CERBEDDU représentant la M.A.I.F  
Michel GAINANT représentant la M.G.E.N  
Mme Christine RAGEOT représentant la C.A.F  
Mme Marie-Rose DESBRIERE Présidente de l'A.P.A.R (Association Pour l'Accueil et la Réinsertion)  
Mme Laurence LARDET représentant les Francas71  
M. François Girard représentant le C.M.E 71  
Mme Jocelyne MICHELOT représentant l'association la Résidence de l'Écluse  
M.J.P. COUREAU Cabinet K.P.M.G , commissaire aux comptes des PEP71

**Présents ayant voix délibérative :**

Gérard BARRET, Antonia CERBEDDU, J. François CHAMOTON, M. Louise CHAMOTON, J. Michel CHARLES, Alexandre CZECH, Daniel DAUMAS, Michèle DAYDE, Catherine DELAUME, Antoine DESBACHES, Pierre DURANTON, Jacques FAYET, J. Philippe FEVE, Françoise FICHET Serge FICHET, j. Marc FRIZOT, Bernard GALY, Maryline GAUTHIER, André GENTON, Jeanine GODOT, Rémi HENRY, Janine LASSARAT, Bernadette LAGRUE, Claude MADRU, Simone MARIOTTE, MESGAUD, Brigitte MONNOT, Daniel MONNOT, J. Luc NIGAUD, Robert OVAERE, Yvette PACOT, Nathalie POINGT, Jean-Pierre RICHARD, Patrick RICHARD, J. Michel SANDON.

**Représentés ayant voix délibérative :**

Marie-Andrée ALLIER, Gérard BARROT, Joseph BERNARDET, René BERTHAUD, Bernard BESSEYRE, Chantal BESSEYRE, Georges BORDAT, Marie-Thérèse BOTZ, Daniel BOUQUET, François BOURGUIGNON, Bernard BRACHET, Philippe CABAUD, Pierre CHAVAND, Bruno CHEVIGNARD, Jean CHEZE, Paulette COULON, Valérie COULON, Georges DANGIN, Sylvie DESCOMBES, Max DESHARDILLIER, J. Paul DRAPIER, Marie FLESCH, Guy FOSSAT, M. Claude FRIZOT, Daniel GALLAND, Didier GIROLT, Jacques GIRARDIN, Benjamin GRIVEAUX, R. GUYENNOT, Laure HAVIOT, Robert JACQUEMARD, Ophélie JOLIVET, Laurence JORLAND, Norbert LABILLE, J. Claude LAGRANGE, Sophie LARTAUD, Béatrice LEFEVRE, Christine LESAGE, Flora MAGDELAINE, J. Luc MALTAVERNE, Paul MEUNIER, Lan NGUYEN, Nathalie PAGNIER, André PEULET, Martine PIFFERI, M° PARIS, Jean PIRET, Marie-Laurence PROST, Michel PUGET, Michèle RODOT, Joëlle SANDON, Michelle SERGENT, Maryse SERRIGNY, Mr SIMON, J. Paul SURGAND, Michèle THEVENOT, Brigitte THOREZ, Marc TRELAT, Brigitte TROCHET.

**Présents avec voix consultative :**

Catherine BRENGLE, Hervé COUDERT, Michelle DEMORTIERE, M. Laurence DESCIEUX, Nathalie DETREZ, Laurence DEVAUX, M. Christine DOORNAERT, Christine FOREST Renaud FRANCHINI, Dr JACQUEMIN, Pascal LEGOUX, Jocelyne MICHELOT, Claire MISERERE, Florence OVAERE, Christine RAGEOT, Corinne SENDRA

Le président Jean-Michel CHARLES ouvre la séance à 9 h 30 et donne la parole à Mme PAGEAUD, principale du collège, qui présente son établissement. 630 élèves ; SEGPA : 98 élèves ; une classe ULIS, une classe externalisée en partenariat avec l'ITEP de Buxy. Elle souligne les efforts de l'ensemble de son équipe éducative effectués en vue de la scolarisation des publics à besoins spécifiques.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

**Vie associative :** Réunions statutaires : 11 réunions de bureau ; 5 réunions du Conseil d'Administration, 2 réunions d'assemblée générale ordinaire une réunion en A.G extraordinaire. Une large part de toutes ces réunions a été consacrée à la réalisation de la Fusion absorption avec l'UNAFAM « Espérance ». Organisation d'une réunion avec les personnels de l'UNAFAM en mars. Réunion de l'ensemble des personnels des deux structures le 31 août à St Rémy.

Relations extérieures : autant que possible les relations ont été maintenues ou établies avec diverses associations porteuses des mêmes valeurs que les PEP. Associations complémentaires de l'école : J.P.A, Francas, Ligue de l'Enseignement, DDEN, Collectif des 25 « un pays, une école, notre avenir ». Associations ayant des objectifs recoupant les nôtres : l'UNAFAM, Handisertion, réseau Transition, le Prado, la Sauvegarde, l'Ecluse, . L'A.D PEP71 a travaillé régulièrement avec l'URPEP, relais indispensable entre les A.D PEP de Bourgogne. Les administrateurs ont également participé dans le cadre de la mise en place de la loi de février 2005 et de la loi mettant en place les A.R.S. à de nombreuses réunions, commissions, représentations institutionnelles dans les organismes, en tant que représentants des personnes handicapées comme des associations gestionnaires

Adhésions : 240 adhérents adultes perte de 7 adhérents. Tendance à la stabilisation confirmée. 2227 cotisations enfants perte de 531. Hypothèse : l'association est de plus en plus considérée comme un service dont on consomme les prestations. La qualité d'adhérent est conditionnée par l'acquiescement d'une cotisation.

Subvention des communes : 122 subventions : 8698,20 €. Une baisse de 824,25 € qui peut s'expliquer par la situation économique actuelle.

Communication : poursuite de l'élaboration du site PEP71 [www.pep71.org](http://www.pep71.org). Mise à jour régulière des supports de communication. Acquisition de matériel moderne d'exposition. Publication mensuelle du bulletin d'information « Solidaire ».

### **Domaine Éducation et loisirs :**

Caisse de solidarité : 5 663 € ont été distribués aux enfants ou aux familles par la caisse abondée exclusivement par les cotisations des adhérents. Aide aux vacances, aux classes découvertes, à la restauration scolaire ou aide exceptionnelle en cas d'aléas familiaux. Les demandes sont de plus en plus nombreuses pour la restauration scolaire. Pour bénéficier de l'aide aux départs en classe de découvertes l'adhésion est obligatoire.

Classes de découvertes : 3 sites : Chardonnay, Cluny, Lamoura. 47 classes, 916 élèves concernés, 3468 journées enfant. Aide du Conseil Régional : 15 € par enfant et par jour pour les classes environnement à Chardonnay+ aide des PEP71 de 2,50 € par jour et par élève n'ont pas suffi à maintenir le niveau d'activité de 2009. Chardonnay : 37 classes dont 29 sur le thème environnement, 11 classes gourmandes, 5 thème cirque. Total : 690 élèves, 2784 journées enfant. 70% sont des classes de Saône-et-Loire du cycle 2 et 3. Cluny : première année de fonctionnement. 5 classes, 103 élèves, 324 journées élèves. Un obstacle majeur : l'hébergement car l'agrément pour une classe oblige l'école à louer les services d'un bus pour une vingtaine d'enfants. 50% des classes viennent d'autres départements Seine, départements de Bretagne. Centre de Lamoura : 5 classes, 113 élèves 360 journées enfant en classes d'hiver.

Placements PEP : durée moyenne des séjours en progression : 4,5 jours. Départs pour la montagne : 50%. Le reste part pour la mer ou pour Paris.

Vacances : 99 enfants dont 49 premiers départs en partenariat avec la J.P.A

Politiques éducatives de proximité : nouveau secteur du DEL. Travail avec le Collège la Châtaigneraie à Autun jusqu'en juin 2010. Séjour école ouverte : gel des crédits Éducation Nationale et demande de répondre à des appels d'offre de la part du Conseil Général avec des enveloppes maximales. Conséquence aucune action sur 2010-2011. Fin des activités du LUDOBUS en juin 2010 pour des raisons économiques. Création de supports documentaires « jeune public » pour aider à la découverte de la cité médiévale de Cluny. Création d'un outil grand public en vente à l'office du tourisme. Très bons résultats.

En dehors des publics scolaires : 3 projets : projet de vie sociale qui a concerné 10 personnes âgées handicapées de la Résidence d'accueil et de soins de Mâcon. 6 demi-journées sur le site de Cluny. L'action a été close par une exposition à la Résidence.

Animation à la bibliothèque de Senozan : début des actions en novembre. Elles se poursuivent actuellement ;

Projet théâtre à l'I.M.E « l'Orbize ». Les ateliers fonctionnent très régulièrement. Spectacle prévu en décembre

2011 ;

Service d'assistance Pédagogique à Domicile (S.A.P.A.D) : fonctionne en faveur des élèves malades ou accidentés par délégation de l'éducation nationale. 51 dossiers en place. 120 enseignants intervenants pour 739 séquences. 681 heures financées par l'Éducation Nationale et 46 par la MAE. Les problèmes de dotation en terme d'heures rectorales persistent.

#### **Vie du siège :**

Réhabilitation et extension du siège technique rendues nécessaires par l'accroissement des activités de l'association. 6 mois de travaux ayant mobilisé 11 entreprises. Coût global : 320 k€. Le pavillon est performant en économie d'énergie et respect de l'environnement.

Informatisation harmonisée des sites : interconnexion par un réseau ; hébergement des données sur serveur distant ; harmonisation des logiciels de comptabilité, de paie, de bureautique. Opération effectuée de mars à octobre 2010 pour 77 400 €. Création d'une architecture (mappage réseau) ; gestion des profils utilisateurs avec droit d'accès personnalisés ; élaboration de protocoles notamment en cas de dysfonctionnement ; rédaction de modes d'emploi.

Création d'un service paie : un personnel comptable dans un établissement a rejoint le siège en renfort ; les techniciens paie des établissements et services transmettent les données au siège qui centralise. Le service sera progressivement appelé à gérer un volume de 10,15 M€. Le DEL est géré au siège de mâcon et les paies des travailleurs handicapés sont gérées dans les ESAT.

Ressources humaines : 277 salariés, 230,94 Équivalents « Temps Plein » répartis en : cadres 66, ETP: 48,64 ; techniciens:143, ETP:127,08; employés 68 ETP : 55,22. 88 embauches 63 CDD dont 8 emplois aidés transformés en CDI chaque fois que c'est possible, 9 pour surcroît de travail, 46 sont des remplacements de salariés absents ( congés de formation, congés de maternité ou congé parental, maladie), 25 CDI. La fusion absorption de l'UNAFAM « Espérance » a entraîné l'organisation de nouvelles élections pour remplacer la Délégation Unique du Personnel. Un comité d'entreprise d'une part, composé actuellement de 5 titulaires et de 4 suppléants(un poste non pourvu) se réunissant mensuellement sous la présidence du vice président délégué, accompagné de l'assistante Ressources Humaines et du Directeur Général. Des Délégués du Personnel d'autre part. 8 titulaires, 8 suppléants, élus sur 3 établissements constitués par regroupements de sites : un établissement Nord (directeur G. BARRET), un établissement Ouest, (directeur P. LEGOUX), un établissement Est-Sud (directeur J.PH. FEVE). Les délégués se réunissent une fois par mois avec le directeur responsable de la zone.

#### **Secteur Social et médico-social**

La démarche qualité dans les établissements sociaux et médico-sociaux : mise à jour des outils de la loi 2002-2, exécution des procédures exigées par l'évolution réglementaire. Mise en place du plan canicule. Les évaluations internes et externes sont une préoccupation permanente des équipes.La totalité des établissements a effectué une voire 2 évaluations internes, l'année prochaine sera celle des évaluations externes. Harmonisation des comptabilités des établissements et services pratiquement achevée.

#### Faits marquants en 2010

Foyer des Avouards à Bonnay : réhabilitation et agrandissement début du chantier en juillet 2010

10 nouvelles structures élargissent l'offre de service en direction d'adultes handicapés psychiques

Création du Pôle Milieu protégé de travail.

Fusion absorption de l' UNAFAM « Espérance » débutée en décembre 2008 aboutit en octobre 2010

IME l'Orbize est reconnu comme partenaire régional dans la recherche action concernant la prise en charge de l'autisme. Partenariat renforcé avec d'autres structures départementales et avec le CRRA.

Année de plein fonctionnement du CAMSP d'Autun.

Direction Financière : développement des logiciels métiers, acquisition de logiciels identiques gestion/comptabilité et payes. Création et mise en place d'outils pour la compilation annuelle des comptes associatifs. Élaboration des budgets exécutoires des ESMS dans le cadre du CPOM, suivi des PPI, supervision des budgets prévisionnel hors CPOM. Dialogue de gestion avec les tarificateurs pour le suivi du CPOM. Gestion assistée de trésorerie et placements financiers. Janvier 2010 : trésorerie : 5100 K€, placements : 4400 K€ , décembre 2010 : trésorerie : 4280 K€ placements : 3550 K€. Rendement : comptes à terme 76 K€, emprunts obligataires : 29K€

#### **RAPPORT FINANCIER**

Année 2010 : une évolution favorable du budget consolidé avec des produits légèrement supérieurs aux charges. Les PEP71 gèrent 23 budgets.

Dépenses consolidées : 15 167 605 € ; Recettes consolidées : 15 314 079 €  
Flux financier : 30 481 684 €  
Résultats comptables 146 473 €  
Reprises de résultats (somme des résultats excédentaires ou déficitaires à incorporer) : 12 241 €  
Variations ( traitement au niveau bilan des amortissements comptables excédentaires différés + variations de dépenses des congés à payer : 67 287 €  
Résultat à affecter : 226 001 €  
Montant des provisions au 31-12-2009 : 1 958 360 €  
Mouvements de l'exercice : 168 040 €  
État des provisions au 31-12-2010 : 2 126 400 €

Activités propres PEP71 : 1 621 K €      Secteur conventionné : 13 693 K €

Répartition par financeurs : C.A.F : 43,57 %; Conseils Généraux ( des enfants, des personnes, viennent d'autres départements) : 33,24 %

État : 11, 28 % (emplois aidés); participation des résidents : 2,06 % ; produits des établissements : 9,23 %  
Conseil Régional(Classes environnement) : 0,43 % Cotisations ; PEP71 : 0,10 %

Résultat administratif global : 226 001

Résultats sous contrôle de tiers financeurs : 125 062 € ; résultats associatifs : 100 939 €

Affectation proposée : Résultats sous contrôle → mesures d'exploitation 114 547 €  
réserves investissements : 10 515 €

Résultats associatifs : report à nouveau.

Les activités du siège non conventionné: restent un secteur fragile. Les recettes se répartissent en : activités : 364 299 €, subvention du Conseil Général : 50 000 €, subventions dédiées : 77 918 € soit un total de 492 217 €  
déficit : 25 311 €.

Adhésions 2010-2011 : Enfant 1,50 € adultes 10 € , défiscalisable à partir de 20 €. Possibilité de prélèvement automatique( conditions cf bulletin d'adhésion). Proposition pour 2012 : enfant 2 € Adultes: sans changement.

Rapport du Commissaire aux comptes : les comptes ont été arrêtés par le C.A et vérifiés. Le commissaire aux comptes donne toutes explications sur sa mission et sur les nouvelles obligations entraînées par les évolutions concomitantes de la réglementation et de l'association. Remarques : les immobilisations sont passées de 4 843 000 à 6 165 000 €. Cela provient des acquisitions décrites diminuées des dotations aux amortissements. Disponibilités : 5 048 460. L'augmentation par rapport à 2009 vient des nouveaux établissements qui ont été repris. Le Directeur Général rappelle que les budgets prévisionnels de l'association sont à disposition dans le dossier remis aux participants et au siège. Le commissaire aux comptes certifie que les comptes de l'association pour l'exercice 2010 sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé. Quitus et félicitations peuvent être donnés à la Direction financière et au trésorier de l'association.

#### RAPPORT D'ORIENTATION

(Le texte intégral est à disposition des adhérents au siège des PEP. Il peut être envoyé sur simple demande)

**LE BONHEUR EST ENCORE UNE IDÉE NEUVE EN EUROPE.**

L'Union Européenne, à travers ses directives, tend à imposer une société dans laquelle échanges et services sont ou seront soumis à la loi du marché et pourquoi pas l'action sociale, la santé, l'école. C'est tout le sens des appels à projet qui serviront à choisir telle ou telle association à partir d'une approche purement financière. Cela revient à mettre associations et entreprises spécialisées en concurrence. Les valeurs républicaines : Liberté, Égalité, Fraternité ne sont plus reconnues. Il est de plus en plus nécessaire d'affirmer et de faire vivre nos valeurs. De travailler à la mise en œuvre d'un nouveau Contrat Social qui affirme le respect de la personne quel que soit son âge, ses difficultés ou son handicap. Qui affirme la reconnaissance de sa dignité, de sa liberté de conscience et garantit l'égalité de tous dans l'accès aux droits. Les PEP71 ont participé activement à la mise en place de l'Agence Régionale de Santé afin d'y faire valoir nos conceptions.. C'est dans ce sens que les PEP71 répondront aux appels à projet. De même, les PEP sont partie prenante des âpres négociations de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (C.P.O) avec un Ministère de l'Éducation Nationale qui abandonne la notion de « complémentarité » au profit d'un partenariat au coup par coup qui contribue aux difficultés du Domaine Éducation et Loisirs, alors que les besoins dus à la crise sont en augmentation. Notre domaine social et médico-social se développe : fusion avec

l'UNAFAM « Espérance », fusion en cours avec l'association « L'Écluse, projet d'installation de 2 antennes CAMSP à Paray-le-Monial et Bourbon-Lancy, projet d'un SESSAD « renforcé » à Louhans. Les PEP71 sont en mesure de répondre avec professionnalisme aux appels à projet. Ce développement des activités a amené l'association à modifier profondément ses statuts afin qu'ils répondent de manière précise aux critères exigés par les institutions.

Une feuille de route pour demain : développer notre Domaine Éducation et Loisirs, malgré les difficultés et les incertitudes en nous tournant vers de nouveaux partenaires ; conserver notre partenariat avec l'Éducation Nationale en promouvant l'École Publique et demeurer complémentaires de cette école. Conduire une politique de développement du Domaine Social et Médico-Social par la recherche d'autres regroupements et en restant particulièrement attentifs aux projets des personnes. Agir toujours en référence à nos valeurs, sans se décourager, pour rendre plus vivante et démocratique la vie associative par de nouvelles adhésions dont les PEP71 ont le plus urgent besoin et par la rédaction de notre projet pour les 5 prochaines années.

**Débat et vote des rapports** : Nombre de votants : **adhérents présents+ adhérents représentés : 35+ 59 = 94**

Après avoir donné la parole à la salle, ayant constaté que personne ne demande un vote à bulletin secret, le président J.M. CHARLES propose que le vote des rapports se fasse à main levée. Le rapport d'activité, le rapport financier sont acceptés à l'unanimité. Suite au rapport du commissaire au compte quitus est donné à la direction comptable et au trésorier.

Cotisations : les propositions du trésorier sont approuvées à l'unanimité

#### **Élections au conseil d'administration :**

Le président rappelle que le C.A dans le cadre autorisé par les statuts voit son effectif diminuer les renouvelables qui ne désirent pas se représenter ne seront pas remplacés.. On espère que le groupe resserré aura plus d'efficacité. Sont candidats au renouvellement de leur mandat : J.F CHAMOTON, Pierre DURANTON, Bernard GALY, J. Luc NIGAUD, M. Laurence PROST. Nouvelle candidature : Mme Marie FLESCHE. Afin d'éviter d'éventuels conflits d'intérêt MM. Pierre JACOB, maire de St Rémy et Christophe SIRUGUE, député maire de Chalon-sur-Saône, ne renouvellent pas leur candidature comme membres élus mais comme membres « associés ». Mme Michèle THEVENOT, présidente de l'UNAFAM section locale de l'association nationale, qui a déjà été invitée au C.A, est candidate comme membre associé.

#### **Interventions des Personnalités :**

Mme Antonia CERBEDDU représentant la M.A.I.F : remercie le président pour son invitation et partage nos inquiétudes. Elle est interpellée par le problèmes des classes découvertes . Il y a peut être un message à faire passer Elle décrit les situations dramatiques dans lesquelles se trouvent de jeunes enseignants et certains vacataires. Elle insiste sur la nécessité d'offrir une formation de qualité aux enseignants.

Mme MARZIO vice présidente du Conseil Général : Apporte les excuses du président MONTEBOURG. Ayant gardé une partie de son activité professionnelle, elle souligne les difficultés des assistantes sociales pour effectuer leur travail. Elle rappelle son attachement à la cause des personnes handicapées. Elle constate le développement de nos compétences et la professionnalisation de l'association.. Elle salue la réussite de la fusion avec l'UNAFAM et la démarche faite en direction de l'Écluse qui ne peut rester isolée Elle met en évidence l'importance des regroupements d'associations compte tenu de l'évolution actuelle, pour éviter la fragilisation. Elle souligne l'influence de la décentralisation. Elle a changé la place des politiques qui demande un renforcement des compétences les schémas ont donné aux départements à la fois une obligation et la nécessité d'avoir une expertise des besoins du terrain dans le domaine du handicap mais aussi dans celui de l'enfance et des familles. C'est dans le cadre d'une concertation avec les acteurs sociaux que se prennent les décisions. Les appels à projet découlent de ce schéma. Dans le choix des projets retenus c'est le contenu du projet et les compétences de l'association à le mettre en œuvre. Le dialogue est parfois dur car les finances sont contraintes pour tout le monde. Si la Saône-et-Loire a choisi de travailler avec les associations c'est parce qu'elles portent et défendent des valeurs qui constituent un atout supplémentaire. Les PEP ont une lisibilité nationale et départementale, il faudrait davantage les développer au niveau local et les rendre plus visibles. La société est ultra-libérale On voit clairement la dégradation de la situation des personnes et les institutions n'ont pas toujours la possibilité de répondre rapidement aux changements On est dans une société de la précarité. Le RSA renforce la précarité d'un certain nombre de situations par ailleurs on ne propose pas de travail. On est en pleine contradiction. On a à s'unir pour être dans cette démarche de recherche d'un nouveau contrat social et d'un nouveau pacte civique. Être porteur de projets d'aide à la parentalité est important car les parents sont démuni, inquiets. Le Conseil Général se lance dans un grand travail de prospective jusqu'à 2014. Les associations sont appelées à donner leur avis et leur analyse des besoins. On a besoin d'une vision globale moins sectorisée. D'où une invitation à participer à ces débats.. Elle

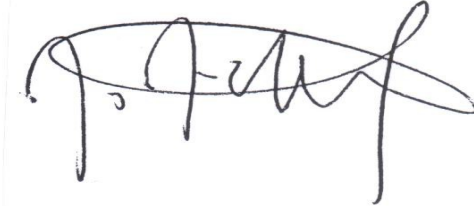
évoque le manque de personnel toutes catégories et le manque d'outils pour restaurer le lien social. La Maison des Adolescents est vue comme un moyen de réunir les professionnels et d'éviter les discordances entre intervenants. Mme Marzio remercie les PEP71 de leur participation aux travaux préparatoires à cette structure importante pour offrir aux adolescents la vision d'adultes cohérents et leur redonner espoir.

Le président Jean-Michel CHARLES remercie les participants à cette assemblée générale et lève la séance à 12 h 15 et invite les membres du Conseil d'Administration à se réunir pour élire un président et un bureau.

Le secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Marzio', with a long horizontal stroke extending to the right.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.-M. Charles', with a large, stylized flourish on the right side.